

Saint-Malo Gagnant! *des valeurs partagées*

L'ÉQUIPE DE RENÉ COUANAU AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014



Opération Municipales 2014 **CEPR – Asprezica – Appa Côte d’Emeraude – ActiDol**

Améliorer la gouvernance économique

1. Que ferez-vous dans votre Com Com ou votre Commune pour dynamiser les territoires avec les chefs d’entreprises ?

Dans la nouvelle municipalité, un adjoint sera délégué aux affaires économiques, à l’emploi et au commerce.

Il sera également élu au Conseil Communautaire et nous veillerons à ce qu’il ait des responsabilités dans le secteur économique de l’agglomération.

Nous conseillerons à la Communauté de créer un Conseil Consultatif réuni 2 fois par an avec les organismes représentatifs du commerce, de l’industrie, de l’artisanat, de l’agriculture et du tourisme

2. Certaines associations utilisent tous les recours possibles pour faire échouer des projets économiques utiles à l’intérêt général : quelle est votre position sur ce problème et quels sont vos projets pour y remédier ?

S’agissant des associations de défense de l’environnement, notre intention est de créer au niveau municipal un Conseil du développement durable et de l’économie circulaire, réunissant au moins deux fois par an et à l’occasion des grandes décisions d’urbanisme les différents partenaires dans ce domaine. La concertation préalable est toujours préférable au développement de conflits.

3. Quel partage de compétences entre les Communes et les Communautés de Communes préconisez-vous ?

Nous sommes réservés sur le transfert de nouvelles compétences aux communautés. S’agissant de l’urbanisme, si la loi nous l’impose, nous proposons que le service d’urbanisme de Saint-Malo, déjà bien équipé en moyens humains et en données techniques, apporte ses prestations aux différentes communes de l’agglomération, ce qui éviterait la création d’un nouveau service.

4. Pensez-vous qu'il faille simplifier l'organisation administrative de notre territoire dans le but d'être plus efficace et d'économiser les deniers publics ? Si oui quelles ont vos propositions sur cette question ?

Certainement. Suppression du département et coopération plus organisée entre les Pays voisins (Dinan, Dinard, Saint-Malo, Cancale, Dol, Combourg). Maintien des services de toute proximité dans les communes.

5. Etes-vous favorables à la réduction du nombre d'échelons administratifs ? Si oui que les fusions ou suppressions de niveaux administratifs défendrez-vous entre les Communes /les Communautés de Communes / les Canton / les Départements / Les Pays /Les Régions ... ?

Suppression du Département donc suppression des cantons.

6. Dinan Communauté accepte depuis plus de 10 ans que le Club d'Entreprise du Pays de Rance participe en tant qu'invité aux travaux de toutes ses commissions économiques ; êtes-vous favorable à ce le CEPR ou une entité similaire participe aux travaux des commissions économiques de vos futures Communautés de Communes ?

Oui, à titre consultatif dans le Conseil évoqué plus haut. Ceci est important pour traiter non seulement les questions économiques mais l'environnement (Parc Naturel Régional Rance Côte d'Emeraude) et les transports collectifs (liaisons ferroviaires, réseau de bus, transports maritimes)

7. Quelles sont vos propositions pour faire en sorte que les élus locaux (Communes / Communautés de Communes) et les entreprises partagent plus efficacement leurs projets et leurs problèmes ?

Voir réponse plus haut sur le Conseil Consultatif. Contacts permanents et invitation des représentants économiques à assister aux séances du Conseil Communautaire.

8. Quelles sont vos propositions pour améliorer les interactions et les partages de compétences entre des associations d'entreprises, des CCI et des Communes ou Communautés de Communes en matière de développement économique ?

L'interaction avec la Chambre de Commerce et les différentes associations économiques se faisant surtout au niveau du pays de Saint-Malo, c'est entre les deux pays de Dinan et Saint-Malo que doit se développer la coopération. L'objectif pourrait être le rapprochement à terme des représentations consulaires.

Développer les collaborations et les synergies économiques

9. Quelles sont vos plans de collaboration entre Com Com afin de mutualiser des compétences ou des projets et éviter de financer des doublons sur nos impôts (exemple Pépinières d'entreprises, accueil des porteurs de projets d'entreprise ?

La mutualisation passe d'abord par une bonne répartition des compétences avec la Chambre de Commerce (exemple : pépinière d'entreprises). Dans certains domaines, tels que tourisme, politique des congrès, promotion économique, nous sommes partisans d'une mise en commun allant jusqu'à la gestion commune des moyens, des locaux et des personnels pour une destination touristique unique « Pays de Dinan et de Saint- Malo ».

Dans le domaine touristique, les premières réunions ont eu lieu à ce sujet avec la région

Bretagne qui souhaite engager résolument un partenariat dans ce domaine. Nous adhérons aux objectifs de la Région.

10. Quelle est votre position vis-à-vis d'une stratégie de rapprochement et de collaboration avec le pays de Dinan et celui de Saint Malo ? Quels projets concrets défendrez-vous au niveau de votre Com Com ?

Nous avons énuméré plus haut des sujets sur lesquels nous pouvons développer la coopération après le traitement des déchets et les questions de santé déjà mises en commun : concertation économique, transport, gestion et animation des moyens touristiques de promotion et d'accueil.

11. Soutiendrez-vous un éventuel rapprochement entre l'antenne de la CCI 22 à Dinan et la CCI de St Malo Fougères dans le but de former une seule CCI St Malo -Fougères- Dinan ?

Oui. C'est une évidente nécessité !

12. Quelles synergies préconisez-vous entre St Malo, Dinard , Dinan et Dol ? Est-ce trop tôt ? Trop tard ?

Nous avons répondu plus haut. Le moment est opportun, les deux SCOT du Pays de St Malo et du Pays de Dinan étant en révision, avec le même bureau d'études.

Favoriser l'attractivité du territoire

13. Comment allez-vous favoriser l'installation des nouvelles entreprises sur votre commune ou Communauté de Communes ?

En coordonnant davantage et en dynamisant les différents organismes de promotion régionaux, départementaux et locaux et en travaillant par filières spécifiques aux territoires. Par exemple : filière numérique, filière bio technologique, filière éco - construction dans l'agglomération de Saint-Malo. Une seule entité serait préférable en liaison avec celle du Pays de Dinan.

Par ailleurs, l'accessibilité de nos territoires n'est pas achevée. Nécessité d'assurer l'intermodalité des transports dans la perspective de la LGV au financement de laquelle le Pays de Saint-Malo participe.

La liaison ferroviaire Dinan-Miniac Morvan-Dol doit être assurée par les travaux à Miniac Morvan. L'axe routier RN 176 doit être assuré partout à 4 voies. L'avancement de la desserte numérique par le haut débit sera coordonné entre l'agglomération de Saint-Malo et le Pays de Saint-Malo. Il serait souhaitable qu'un comité de pilotage commun soit formé entre le pays de Dinan et le pays de Saint Malo à cet égard.

14. Quel devrait être l'impact du PNR sur votre commune ?

L'implication de Saint-Malo dans le PNR n'est pas actuellement précisée. Saint-Malo ne restera pas en dehors du mouvement engagé d'autant plus que l'axe Saint-Malo/Dinard/Dinan lui paraît essentiel, complémentairement avec l'axe Rennes/St Malo et Normandie/Bretagne.

15. Quels sont vos projets pour permettre un bon équilibre entre écologie et développement économique ?

La prise en compte du développement durable dans le développement économique et le développement urbain est inéluctable. Un Conseiller municipal délégué au développement durable et à l'économie circulaire assurera la cohérence.

16. Comment allez-vous favoriser la formation, l'emploi et l'installation des jeunes sur votre commune ?

La formation professionnelle des jeunes et des personnes sans emploi est une absolue priorité pour nos territoires qui manquent de qualifications adaptées aux emplois.

Nous agirons pour que des programmes de formation soient organisés en liaison avec la Région qui finance dans les différentes filières identifiées par les professionnels eux-mêmes. Le Pôle Universitaire malouin sera développé pour augmenter le nombre d'étudiants de 500 durant le mandat.

L'apprentissage et l'alternance seront particulièrement encouragés par nos programmes économiques au niveau de l'agglomération

17. Quelles actions sont envisagées localement pour faire venir de nouveaux habitants et créer des emplois ? Comment ces actions seront-elles financées ?

L'attractivité du territoire repose sur plusieurs facteurs : les liaisons ferroviaires, routières, maritimes et internet (haut débit) ; les zones d'activités disposent actuellement de terrains libres à prix maîtrisé. La pression fiscale ne sera pas augmentée. Les formations professionnelles seront organisées avec chaque filière professionnelle. Le Programme Local de l'Habitat prévoit la construction à Sain-Malo de plus de 400 logements par an pendant 6 ans et dans l'agglomération de 4 500 logements au total. Une part importante de ces logements sera réservée aux ménages à faibles ressources.

18. Quelles sont vos grandes idées pour renforcer l'attractivité du bassin économique de St Malo / Dinan / Dinard / Dol par rapport à d'autres bassins économiques ? Pour quels projets de territoire militerez-vous ?

Travailler sur des filières économiques spécifiques tout en développant ce que nous avons fait : les zones artisanales dans les communes de l'agglomération pour permettre aussi le développement des petites entreprises qui représentent en nombre 95 % du tissu économique..

19. Les nouvelles technologies (nanotechnologies, robots, biotechno, énergie renouvelable, internet ..) vont connaître une très forte croissance dans les prochaines années, quels sont vos idées pour attirer des entreprises de haute technologie sur notre bassin économique ?

Les filières des nouvelles technologies font déjà l'objet d'un soutien dynamique de la part de l'agglomération et de la ville. Le développement par filières est à privilégier. Des espaces d'activités seront dégagés en centre-ville sur les friches urbaines actuelles pour rapprocher les activités de l'habitat dans un environnement soigné.

limiter les dépenses locales et les taxes

20. Envisagez-vous de réduire ou d'augmenter les dépenses de la commune ? Si vous optez pour une réduction des dépenses, comment allez-vous concrètement réduire les dépenses ?

Il est important que les villes comme Saint-Malo poursuivent une politique d'investissements de bon niveau, de façon à alimenter l'économie et à répondre aux besoins de services. Les circonstances nous amèneront à réduire légèrement ce niveau. Cet investissement sera financé par un recours modéré à l'emprunt et par l'autofinancement dégagé par une pression sur les dépenses de fonctionnement.

Nous estimons aujourd'hui à 70 millions d'euros l'effort d'investissement qui pourra être consenti par la Ville, en en réduisant l'endettement, en stabilisant les taux d'impôt et en maîtrisant les dépenses de fonctionnement. A la condition que l'Etat et les différentes collectivités ne nous transfèrent pas des compétences nouvelles, que nous ne pourrions assumer.

L'exemple des rythmes scolaires nous alerte à ce sujet car l'Etat n'assume pas ses responsabilités financières en la matière.

Un audit permanent sera organisé au sein du Conseil Municipal, un certain nombre de membres de la liste présentant toutes les compétences en la matière.

21. Quelles économies en frais de fonctionnement envisagez-vous pour votre commune et votre Communauté de Communes ?

Elles feront l'objet d'un programme à mettre sur pied en concertation avec les responsables de services, rien ne pouvant aboutir sans leur coopération permanente.

22. Quels sont vos objectifs de répartitions des futurs budgets entre fonctionnement, action sociale et investissements pour votre commune et votre Communauté de Communes ?

Cette question est trop précise et nécessiterait de longs développements que nous présenterons durant la campagne électorale.

23. Position des candidats sur la taxe sur les enseignes (TLPE)

Nous appliquons la loi au titre de la TLPE. Nous essayons de le faire avec souplesse dans le temps et dans la concertation avec les principaux intéressés.

24. Alors que les entreprises et les citoyens savent réduire leurs budgets en temps de crise, pourquoi le niveau de dépenses des collectivités locales est-il toujours inexorablement à la hausse d'une année sur l'autre, même à taux constant puisque les bases sont réévaluées chaque année par l'Assemblée Nationale ?

Parce que une partie importante des budgets concerne les dépenses de personnel et le statut de la fonction publique doit être respecté.

Aussi parce que les besoins de la population sont en croissance en quantité et en qualité, du fait de la baisse des revenus et du désengagement de l'Etat : crèches, écoles, voiries et espaces publics, hébergement des personnes âgées, éducation et prévention, police municipale, propreté et entretien, sécurité des plages

25. Si le développement économique est assuré par une structure au niveau d'une commune et d'une communauté de communes, ne risque-t-on pas les doublons et les dépenses inutiles ?

C'est l'Agglomération qui a la compétence économique. Toutes les dépenses sont engagées à ce niveau. Mais l'expérience montre que la ville centre comme Saint-Malo doit aussi exercer une veille et une promotion permanente sur le plan économique. Cela ne nécessite pas de moyens en doublon mais une mobilisation des élus.

26. Certains sont effrayés par les conséquences financières du projet de transport en commun inter-zones (St Malo / Dinard-Pleurtuit / Dinan) : quelle est votre position sur ce projet ? Prévoyez-vous d'augmenter les charges des entreprises pour le financer ?

Jusqu'ici ce choix n'a pas été fait. L'agglomération a d'abord préféré densifier son propre réseau de transports. Il appartiendra aux deux pays de St Malo et de Dinan, en concertation avec les responsables économiques, comme il a été dit plus haut, de décider si le périmètre de ce réseau de transport doit être étendu.

Moderniser les transports et les infrastructures

27. Envisagez-vous la limitation du transport motorisé dans les centre-villes ? Si oui comment ?

La dynamisation des centres-villes commerciaux demande une complémentarité des solutions de transport : stationnement, réseau de transport collectif, parking d'accueil aux entrées de ville et navettes. Nous pensons que chaque centre-ville a ses particularités et donc ses solutions. C'est à discuter et mettre au point par un travail en commun à mener avec les Conseils de quartiers comprenant les associations de commerçants, les comités de quartiers et les différentes parties prenantes. A Saint-Malo, les 4 centres-villes principaux feront l'objet d'une discussion et d'un programme d'actions spécifiques.

Projets / Questions spécifiques

29. Quels sont vos projets pour éviter la main d'oeuvre étrangère non déclarée sur les chantiers de votre Commune ou Communauté de communes ?

Les représentants économiques demandent une clarification des compétences. Dans ce domaine, nous rappelons que l'Inspection du Travail n'est pas de la compétence de la commune. Ceci dit, c'est la sous-traitance qui doit faire l'objet d'une vigilance particulière. A ce titre les appels d'offres par lots séparés peuvent répondre en partie à cette préoccupation. Nous procéderons donc le plus souvent par appels d'offres séparés. Par grands corps de métiers, notamment dans le bâtiment, nous réunirons les responsables pour examiner ensemble les critères qualitatifs à retenir pour l'attribution des marchés. Une charte pourra être établie sur ce point dans le cadre légal et réglementaire.

30. Quels sont vos plans pour mettre à disposition le haut débit aux entreprises de votre Commune ou Communauté de Communes - publics ou privés - ?

En Septembre 2014 Orange présentera les détails du déploiement de la fibre optique sur l'agglomération de Saint-Malo, laquelle débutera en Janvier 2015 selon le programme établi

de longue date. Pour les entreprises, des offres spécifiques sont faites sur l'agglomération actuellement par Orange.

La question la plus difficile se posera pour les zones non situées dans l'agglomération, des financements publics devant être dégagés en Bretagne pour assurer un bon accès de tous quelle que soit leur localité, à une bonne communication internet.

31. Les Voitures électriques ont besoin de bornes pour circuler, envisagez-vous des équipements publics ou des incitations financières à des privés pour équiper votre territoire ?

Pour l'instant aucun projet de ce type n'est établi mais nous sommes ouverts à des expérimentations.

Rationaliser le développement commercial et économique

32. Quels sont vos projets pour éviter les projets commerciaux pharaoniques qui risquent de déstabiliser le bassin économique ? Quels dialogues mettrez-vous en place avec les entreprises existantes ?

En tant que Président du Pays de Saint-Malo, j'ai fait il y a quelques mois une proposition à nos partenaires économiques et politiques : un gel pendant deux ans de toute décision concernant le développement commercial aux périphéries. Nous n'avons pas été suivis. Nous tentons actuellement de faire adopter une charte minimale qui prévoit des réunions de concertation avant toute réunion de CDAC sur tout projet nouveau de ce type. La loi actuelle est extrêmement laxiste et donne peu de moyens aux communes et aux Chambres de Commerces dans ce domaine. Il faudra changer la loi.

33. Quelle est votre position sur l'ouverture des commerces le Dimanche ?

Nous avons été favorables et nous le restons à l'ouverture des commerces le dimanche, uniquement dans les zones touristiques.

34. Les entreprises cherchent généralement à s'implanter avec des bâtiments neufs dans des nouvelles zones d'activités, quels sont vos plans pour revitaliser certaines anciennes zones industrielles ou artisanales qui comportent beaucoup de bâtiments vides ?

La communauté d'agglomération de Saint Malo a mis sur pied une politique d'accompagnement des entreprises qui veulent se développer et moderniser leur immobilier. La plupart des grands groupes ou des grandes entreprises malouines ont déjà été accompagnés en ce sens. Il y a peu de friches industrielles dans l'agglomération. Elles font toutes l'objet d'un programme soit de réaffectation, soit de rénovation.

35. Beaucoup de commerçants craignent que la montée en puissance de la zone Cap Emeraude à Pleurtuit ne déstabilise le paysage commercial du Bassin de St Malo / Dinard / Plouër / Dinan ; qu'en pensez-vous ? Quelles sont vos idées pour éviter une catastrophe commerciale ?

Les études commerciales produites par la Chambre de Commerce de Saint Malo – Fougères sont éclairantes sur le potentiel représenté par le niveau de revenus dans le Pays de Saint-Malo. Il est montré que toute surface nouvelle importante ne pourra que prélever une partie de ce potentiel, ce qui entraînera des conséquences importantes pour les commerces existants.

C'est pourquoi nous souhaitons que la loi soit changée et que nous puissions disposer d'un schéma d'aménagement commercial annexé au SCOT de Saint-Malo pour conforter

l'existant notamment dans les centres villes.

36. Les centre-villes sont à la peine. Les centres-bourg aussi. Qu'envisagez-vous pour encourager l'innovation commerciale en centre-ville ou centre bourg?

Une bonne coopération entre la Chambre de Commerce, les unions commerciales et la commune doit permettre de mieux maîtriser l'évolution des surfaces commerciales en centre-ville. Nous rechercherons la possibilité d'une pépinière commerciale à l'instar de ce qui se fait dans l'industrie et l'artisanat. Peut-être pourra-t-elle être assortie, si les responsables économiques sont d'accord, d'une plate-forme d'initiative locale dans le domaine commercial apportant des financements, par exemple des prêts sans intérêt. Le domaine est délicat. La réussite de ce type de projet dépend largement de la mobilisation des forces économiques et des banques.

Questions concernant Saint-Malo
--

37. Comment envisagez-vous un rapprochement avec le monde économique malouin ?

Comme indiqué précédemment, un adjoint sera délégué aux affaires économiques. Il aura le souci d'être à l'écoute des chefs d'entreprise et d'assurer l'interface avec Saint-Malo Agglomération.

39. Quid de vos relations avec la CCIT St-Malo/Fougères : partenariat ou défiance comme aujourd'hui ?

Question tendancieuse. Il n'y a aucune défiance de la part des élus.

40. Pensez-vous que le développement du logement social puisse permettre à St Malo de retrouver une croissance de sa population ? Quels sont vos objectifs en matière de nombre d'habitants ?

La politique du logement comporte plusieurs volets qui sont tous indispensables : développement du marché libre, développement de l'accession à la propriété à des prix maîtrisés, rénovation des logements existants et construction de logements locatifs à prix modéré sans lesquels une partie de la population ne pourrait trouver à se loger. Cette politique dynamique et diversifiée est déjà programmée pour les 6 années à venir dans le PLH

41. Les taxes locales sur les entreprises (taxes foncières, taxes sur les enseignes, les déchets...) font l'objet d'une polémique en particulier au niveau de certaines exonérations ou de taux d'évolution qui seraient différents d'une entreprise à une autre : quelle est votre position ? Seriez-vous prêt à une transparence totale

La transparence est totale dans le respect de l'application de la loi.

42. Qu'en est-il exactement du projet de pénétrante SUD de Saint-Malo ? Planning ?

La première partie de la pénétrante Sud est en cours de réalisation à partir de la route St Jouan – La Gouesnière pour desservir St Malo Atalante. Les autres tronçons seront réalisés en fonction d'un échéancier financier à établir.

43. Des travaux de remise en état de la voirie sont-ils prévus rue de la Ville es Cours avant l'arrivée de la pénétrante ou non ?

Les travaux routiers sur la zone industrielle seront lancés avant l'achèvement total de la pénétrante. En matière de voirie, dont la longueur est exceptionnelle à Saint-Malo, nous prévoyons un programme annuel d'au moins 4 millions d'euros, soit près de 25 millions d'€ durant le mandat.

46. Quelle méthode préconisez-vous pour dénombrer la population de St Malo ? Pourquoi la méthode validée par l'Insee ne vous semble-t-elle pas pertinente ?

La méthode de l'Insee est très discutable parce qu'elle procède par sondages de 8 % de la population, qu'elle applique un pourcentage d'occupation qui n'a jamais été validé (1.35 par logement) et qu'elle ne prend pas en compte le nombre de logements construits depuis 3 ans. Pour vérifier la validité de cette méthode, contestée par de nombreux maires, nous proposons que St Malo fasse l'objet en 2015 d'un dénombrement selon la méthode utilisée par le passé. Nous sommes prêts à contribuer financièrement à ce recensement.